

La nomenclature des familles professionnelles

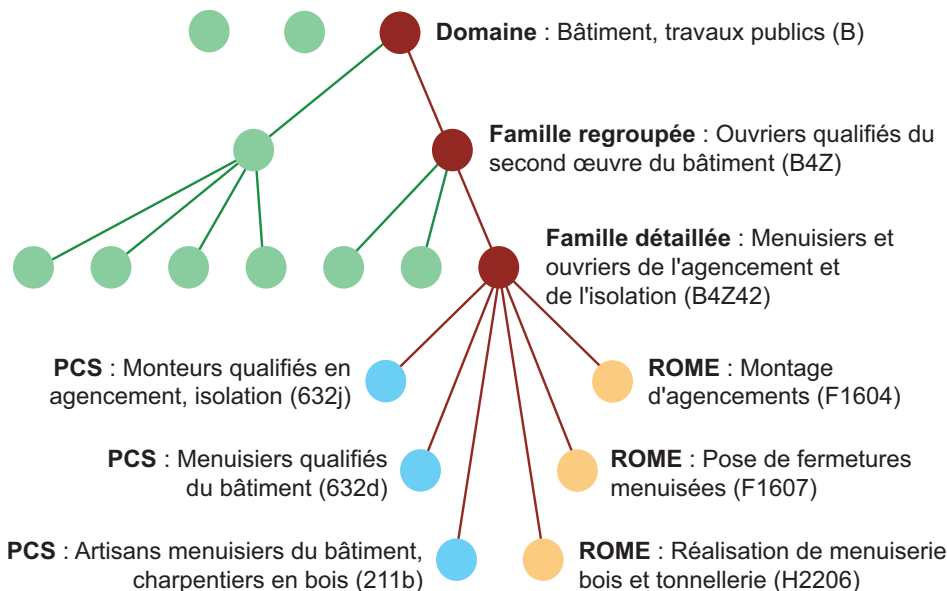
Les "Stats métiers" rassemblent, dans un document pédagogique et compact, les principaux **chiffres clés sur l'emploi, le marché du travail et les perspectives de recrutement en Auvergne**. Elles intègrent également des éléments éclairant la **relation emploi-formation** et les **mobilités professionnelles**.

Les sources statistiques mobilisées font appel à des différentes nomenclatures métiers (PCS pour le recensement, ROME pour la demande d'emploi) ce qui a imposé de choisir d'une grille de lecture commune.

La nomenclature des familles professionnelles (FAP) a précisément été conçue dans cet objectif.

Organisées autour de 22 domaines déclinés en 87 familles regroupées et 225 familles détaillées, elle rassemble sous une même appellation des métiers décrits selon la nomenclature des Professions et Catégories Professionnelles (PCS) et selon le Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois (ROME).

A titre d'illustration, le domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics s'organise de la façon suivante :



NB : en raison de leur ancrage régional, toutes les fiches n'ont pas été produites (exemple des marins salariés) ou ne proposent pas l'intégralité des indicateurs sélectionnés (contraintes statistiques liées aux effectifs).

Quels emplois ?

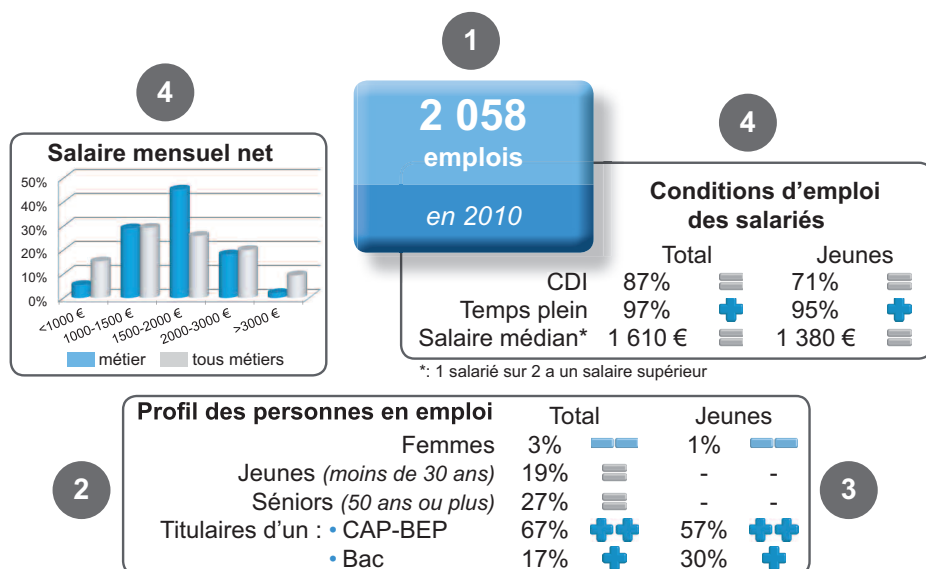
Dans cette partie, les métiers sont décrits en **famille professionnelle détaillée** (225 postes).

(1) Sont comptabilisés les actifs, salariés ou non, ayant un emploi y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré et résidant en Auvergne.

(source : INSEE, Enquête Annuelle de Recensement EAR 2010, données Auvergne).

(2) Le profil des personnes n'est détaillé que lorsque les effectifs sont suffisants (200 pour le total, 100 pour les jeunes). Le diplôme pris en compte est le diplôme le plus élevé obtenu par l'actif et non nécessairement le dernier.

(3) Dans cette partie du document et dans les suivantes, la situation du métier est comparée à la moyenne tous métiers confondus. Une différence faible à nulle correspond à un écart à la moyenne inférieur à 10% (=), une différence forte à un écart de 10 à 50% (+ ou -) et une différence très forte à un écart de 50% ou plus (++ ou --).



(4) Les conditions d'emploi et le salaire mensuel net concernent uniquement des salariés. Ils sont issus de l'exploitation de l'enquête emploi INSEE, une enquête nationale dont les effectifs ne permettent pas d'extraction spécifique pour l'Auvergne. Les jeunes désignent des salariés âgés de moins de 30 ans.

(source : INSEE, Enquête Emploi 2011, données France).



Qui emploie ? Qui embauche ?

Dans cette partie, les métiers sont décrits en **famille professionnelle détaillée** (225 postes).

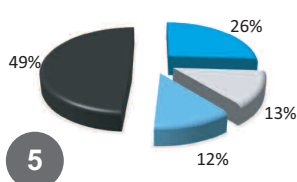
(5) Les actifs occupés sur le métier sont répartis selon les trois principaux secteurs d'activité des employeurs (NAF 2008 en 732 postes) et la même représentation est proposée pour l'offre d'emploi déposée à Pôle emploi. Ces répartitions ne sont proposées que lorsque les effectifs sont suffisants (200 pour les actifs occupés, 20 pour les offres d'emploi déposées).

(sources : INSEE, Enquête Annuelle de Recensement EAR 2010, DIRECCTE-NOSTRA Offres d'Emploi Enregistrées OEE de juillet 2012 à juin 2013, données Auvergne).

(6) Le secteur retenu est le principal secteur d'activité employeur présenté en nomenclature agrégée (NAF 2008 en 38 postes). A noter qu'il n'est pas nécessairement le principal secteur qui embauche. (sources : cf. point 5, données Auvergne).

(7) Le chiffre indique la part des salariés dans la principale tranche d'effectifs employeuse. Il est accompagné du chif-

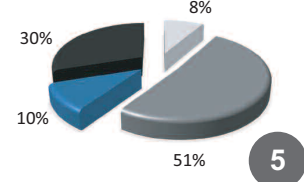
Qui emploie ?



5

Qui embauche ?

- Menuiserie métal, serrurerie
- Instal struct métal, tuyauterie
- Forge, estampage, matriçage
- Agences de travail temporaire
- Fabr structures métalliques
- Autres secteurs



5

6 La construction regroupe 31% des salariés et 9% des offres.

61% des salariés dans des entreprises de moins de 50 salariés 50%⁽²⁾

7

61% des offres dans des entreprises de moins de 10 salariés 51%⁽²⁾

8

fre tous métiers confondus sur cette même tranche. En l'absence de données régionales, la source mobilisée est nationale.

(source : INSEE, Enquête Emploi 2011, données France).

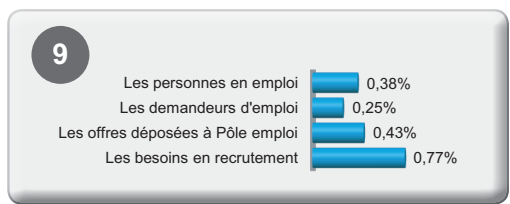
(8) Le chiffre indique la part des offres d'emploi principalement déposées selon la tranche d'effectifs employeuse. Il est accompagné du chiffre tous métiers confondus sur cette même tranche.

(source : DIRECCTE-NOSTRA Offres d'Emploi Enregistrées OEE de juillet 2012 à juin 2013, données Auvergne).

Poids dans le total tous métiers

Dans cette partie, les métiers sont décrits en **famille professionnelle détaillée** (225 postes).

(9) Le poids du métier dans le total tous métiers est donné pour les personnes en emploi (source : cf. point 1, données Auvergne), la demande d'emploi (source : cf. point 10, données Auvergne), l'offre déposée à Pôle emploi (source : cf. point 14, données Auvergne) et les besoins en recrutement (source : cf. point 17, données Auvergne).



9



Quelle demande d'emploi ?

Dans cette partie, les métiers sont décrits en **famille professionnelle détaillée** (225 postes).

(10) Les demandes comptabilisées sont celles enregistrées à Pôle emploi en catégories A, B ou C, soit les demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Elles sont non corrigées des variations saisonnières (CVS). Les données et indicateurs suivants ne sont proposés que lorsque les effectifs sont suffisants (20 demandes d'emploi ou plus).

(source : DIRECCTE-NOSTRA Demandes d'Emploi en Fin de Mois, DEFM au 30 juin 2013, données Auvergne).

(11) Les périodes de chômage répétées sont appréciées en comparant le taux de récurrence au chômage du métier à celui tous métiers confondus. Le taux de récurrence est la part des demandeurs d'emploi qui ont connu deux inscriptions ou plus dans un délai d'un an.

(source : DIRECCTE-NOSTRA Demandes d'Emploi Enregistrées DEE de juillet 2012 à juin 2013, données Auvergne).

Dans cette partie du document et dans les suivantes, la situation du métier est comparée à la moyenne tous métiers confondus. Une différence faible à nulle correspond à un écart à la moyenne inférieur à 10% (3 graduations soit un positionnement au niveau de la moyenne tous métiers), une différence forte à un écart de 10 à 50% (2 ou 4 graduations) et une différence très forte à un écart de 50% ou plus (1 ou 5 graduations).

Quelles offres déposées à Pôle emploi ?

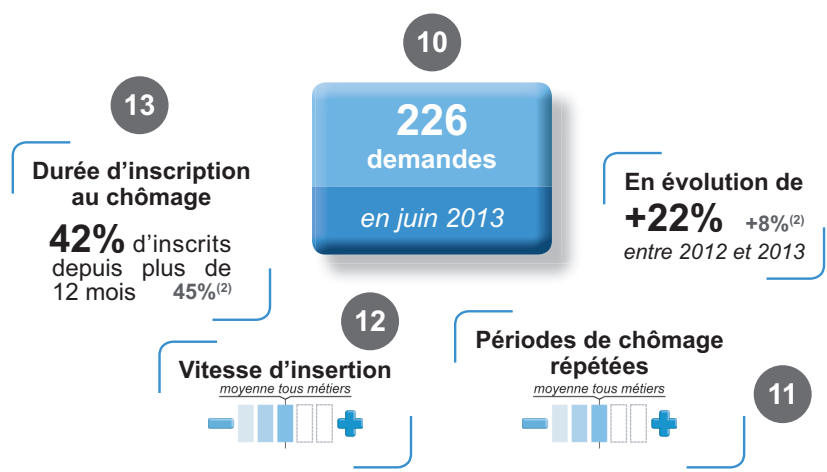
Dans cette partie, les métiers sont décrits en **famille professionnelle détaillée** (225 postes).

(14) Les offres d'emploi comptabilisées sont celles déposées à Pôle emploi au cours d'une année. Elles sont brutes (ie non CVS). Les données et indicateurs suivants ne sont proposés que lorsque les effectifs sont suffisants (20 offres d'emploi ou plus).

(source : DIRECCTE-NOSTRA Offres d'Emploi Enregistrées OEE de juillet 2012 à juin 2013, données Auvergne).

(15) Les contrats longs désignent les CDI et les CDD de plus de 6 mois. Les contrats en alternance regroupent les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation. Les contrats à temps plein proposent une durée hebdomadaire de travail de 32 heures ou plus et les contrats ouverts aux débutants sont comptabilisés comme tels lorsque l'offre d'emploi déposée ne précise pas de durée minimum d'expérience requise ou une durée inférieure à un an.

(source : cf. point 14, données Auvergne).



(11) Les périodes de chômage répétées sont appréciées en comparant le taux de récurrence au chômage du métier à celui tous métiers confondus. Le taux de récurrence est la part des demandeurs d'emploi qui ont connu deux inscriptions ou plus dans un délai d'un an.

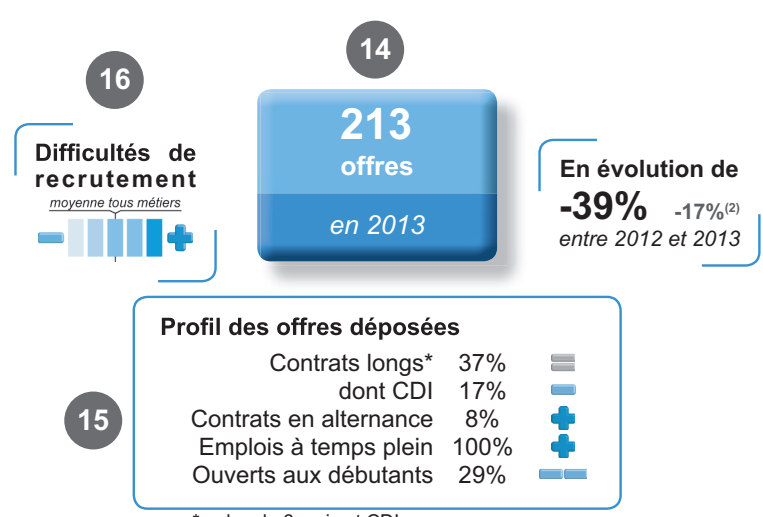
(12) La vitesse d'insertion est appréciée en comparant le taux d'écoulement de la demande d'emploi pour le métier considéré à celui tous métiers confondus.

Le taux d'écoulement compare les stocks de demandeurs d'emploi entre deux dates en intégrant les flux d'inscriptions sur cet intervalle.

(sources : points 10 et 11, données Auvergne).

(13) Une durée d'inscription au chômage de 12 mois ou plus correspond à la définition des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD).

(source : cf. point 10, données Auvergne).



(16) Les difficultés de recrutement sont appréciées en comparant le taux de tension du métier à celui tous métiers confondus. Le taux de tension rapporte le nombre d'offres d'emploi recueillies au nombre de demandeurs d'emploi en stock ou qui se sont inscrits sur la même période.

(sources : points 10, 11 et 14, données Auvergne).

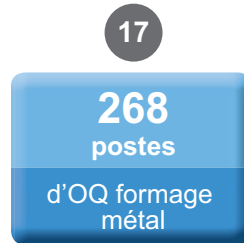


Quels projets de recrutement immédiats en 2013 ?

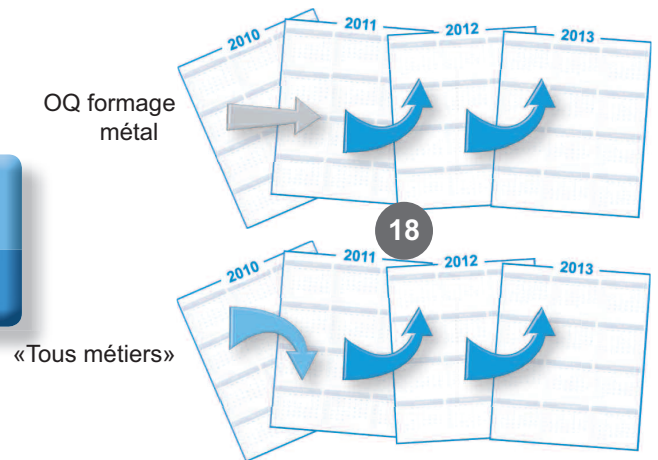
Dans cette partie, les métiers sont décrits en **famille professionnelle regroupée** (87 postes).

(17) Les projets de recrutement comptabilisés sont les projets durables déclarés dans l'enquête "besoins de main d'œuvre" réalisée annuellement par Pôle emploi. Un échantillon d'entreprises auvergnates est interrogé au cours du second semestre de l'année N sur ses intentions de recrutement pour l'année N+1.

(source : Pôle emploi-Enquête BMO, années 2010 à 2013, données Auvergne).



Évolution du nombre de projets de recrutement



(18) Les évolutions du nombre de projets de recrutement durables sont représentées par des flèches : recul (resp. progression) significatif pour une valeur inférieure à -5% (resp. supé-

rieure à +5%), stabilité sinon. Elles ne sont représentées que si les effectifs sont suffisants (20 postes au moins). (source : cf. point 17, données Auvergne).

Quels projets de recrutement à moyen terme ?

Dans cette partie, les métiers sont décrits en **famille professionnelle regroupée** (87 postes).

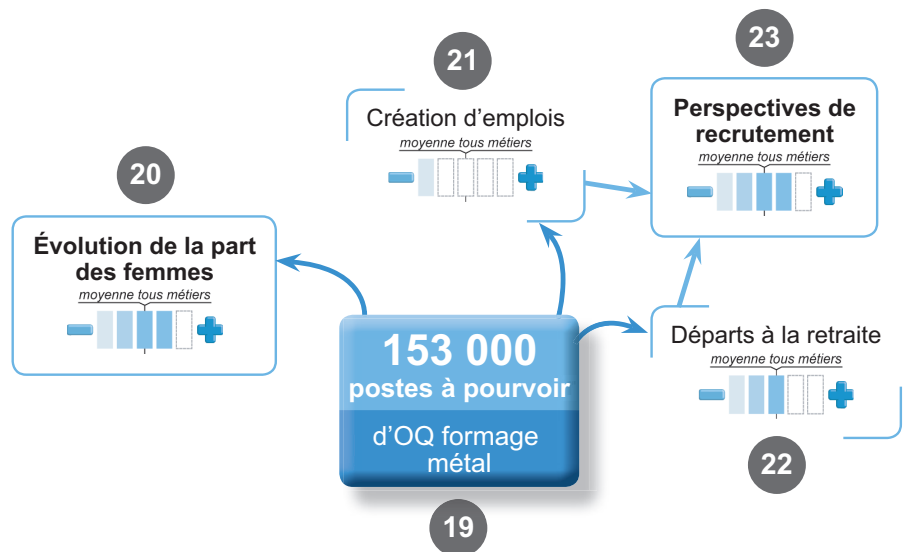
(19) Les données présentées sont issues de la note du CAS-DARES "Les métiers en 2020". Nationales, elles proposent des projections d'emploi sur la période 2010-2020.

(source : CAS-DARES, données France).

(20) Le taux de féminisation relatif est apprécié en comparant la part attendue des femmes en 2020 pour le métier considéré à celle tous métiers confondus. (source : cf. point 19, données France).

(21) Les créations d'emploi relatives sont appréciées en comparant le taux de création de postes sur la période 2010-2020 pour le métier considéré à celui tous métiers confondus. Le taux de création de poste est défini en % annuel du nombre d'emplois. (source : cf. point 19, données France).

(22) Les départs à la retraite relatifs sont appréciés en comparant le taux de départ sur la période 2010-2020 pour le métier considéré à celui tous métiers confondus. Le taux de départ à la retraite est défini en % annuel du nombre d'emplois. (source : cf. point 19, données France).



(23) Les perspectives de recrutement relatives sont appréciées en comparant le taux de postes à pourvoir sur la période 2010-2020 pour le métier considéré à celui tous métiers confondus. Le taux de postes à pourvoir est défini en % annuel du nombre d'emplois. Les perspectives de recrutement combinent des créations nettes d'emploi (21) et des départs en fin de carrière (22).

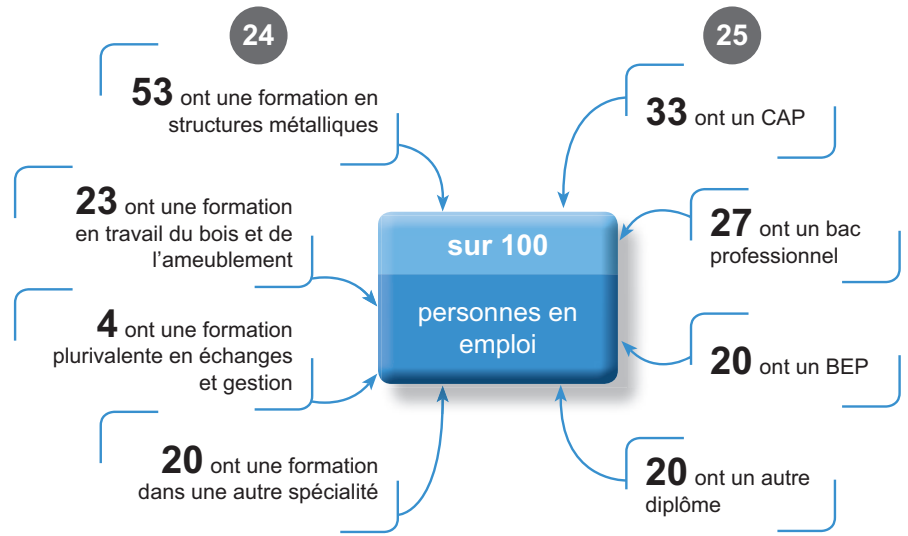
(source : cf. point 19, données France).



Quelle formation suivie ?

Dans cette partie, les métiers sont décrits en **famille professionnelle détaillée** (225 postes).

(24) Les trois principales spécialités de formation sont détaillées (**NSF en 93 postes**) et les suivantes agrégées dans "autre spécialité". Afin d'illustrer la réalité actuelle de la relation formation-emploi, les personnes comptabilisées sont celles en emploi en 2011 et sorties de formation depuis moins de 10 ans. Ces données sont issues de l'exploitation de l'enquête emploi INSEE, une enquête nationale dont les effectifs ne permettent pas d'extraction spécifique pour l'Auvergne. (source : INSEE, Enquête Emploi 2011, données France).

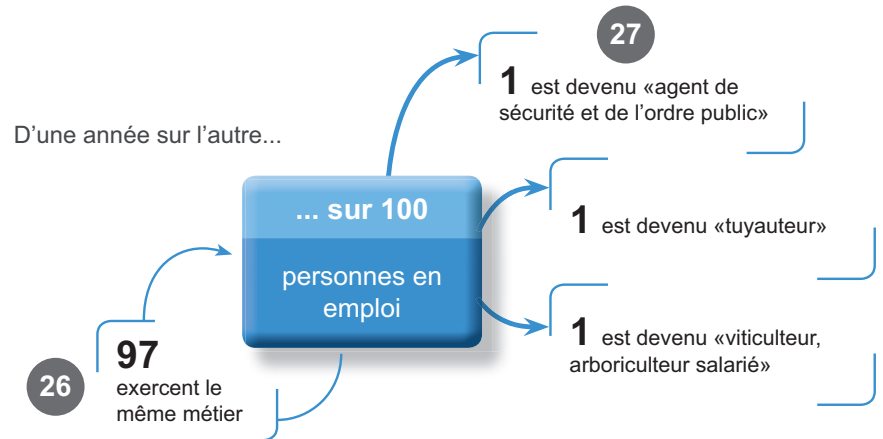


(25) L'analyse porte sur le dernier diplôme obtenu qui est souvent, mais non nécessairement, le plus haut obtenu. Les personnes comptabilisées sont les mêmes qu'au point précédent. (source : cf. point 24, données France).

Quelle mobilité professionnelle ?

Dans cette partie, les métiers sont décrits en **famille professionnelle détaillée** (225 postes).

(26) La mobilité professionnelle est appréciée en examinant le devenir, en 2011, des personnes qui occupaient un emploi dans la famille professionnelle concernée en 2010. A noter qu'un changement de métier au sein d'une famille n'est pas considéré comme une mobilité. Par ailleurs les mobilités professionnelles de type FAP → inactivité ou chômage ne sont pas prises en compte. Ces données sont issues de l'exploitation de l'enquête emploi INSEE, une enquête nationale dont les effectifs ne permettent pas d'extraction spécifique pour l'Auvergne. (source : INSEE, Enquête Emploi 2011, données France).



(27) Ne sont figurées que les mobilités les plus significatives (au moins 1% des actifs de la FAP en 2010 dans une nouvelle FAP en 2011). Les personnes comptabilisées sont les mêmes qu'au point précédent. (source : cf. point 26, données France).